

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 4 NOVEMBRE 2014

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – CHEVALIER Jean-Pierre –MEY Karine - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - VAURAZ Christophe – GUILLARME Grégory – MATHON Christophe – DUBRESSON Nathalie – RUET Raymond – PELLETIER Franck –**
– **GUYOT Florence – - LALLEMENT Annette**

Excusé(s): - **CHEVILLON Yannick –**

Absent(s) :

Démissions :

AGRANDISSEMENT CANTINE & LOGEMENT :

Les travaux du bureau ont commencé. La réception des travaux a lieu vendredi 7 novembre à 9h00. Une porte ouverte est organisée ce même vendredi de 15h à 19h, pour tous les habitants.

PLAN PLURIANNUEL :

Délibération pour demande d'arrêté pour l'attribution de subventions pour les travaux :

- Mairie (toiture-volets- fenêtres- isolation secrétariat
- Eglises
- Salle du Breuil (pavés côté sortie nord)

TRAVAUX EGLISES :

a) Salles :

Suite à la visite de Mr VERMOREL des ABF, ce dernier a demandé la réalisation d'une étude globale pour les travaux futurs qui seraient nécessaires sur ce bâtiment. Le coût de cette étude serait compris entre 20 000 et 30 000 € et subventionné à hauteur de 80 % par la DRAC. La majorité du conseil accepte de faire réaliser cette étude à condition qu'à l'issue nous soyons libres sur le choix des travaux à réaliser. L'aide financière pour les travaux sur cette église, s'élève à 30 %.

Délibération pour dépôt d'une demande d'autorisation de travaux sur bâtiment classé au titre des monuments historiques, pour la réfection de la toiture de l'abside et de la corniche.

b) Arbuissonnas :

Délibération pour dépôt d'une déclaration de travaux pour les joints de pierre sur les façades de la nef et des chapelles.

PLAQUES DE RUES :

Le métrage est terminé. La commission poursuit son travail.

CIMETIERE ARBUISSONNAS :

Voir pour enherber la butte sur une partie du nouveau cimetière.

Voir pour l'aménagement de la butte en bas du parking (pelouse, aire de pique-nique)

TAXE D'AMENAGEMENT :

Le conseil décide de porter, à compter du 1^{er} janvier 2016, la taxe d'aménagement de 2,00 % à 2,5 %, en appliquant les exonérations obligatoires. Cette décision est valable pour une durée de 3 ans et modifiable avant le 30 novembre de chaque année. Le département du Rhône applique un taux de 2,5 %.

BULLETIN MUNICIPAL :

Rencontre avec la société ROUGE et VERT pour l'élaboration du bulletin. Le fil conducteur de cette prochaine édition sera la culture, l'animation dans le village.

LOCATION SALLE DU BREUIL :

A compter du 1^{er} janvier 2016, le Conseil décide d'appliquer les tarifs suivants :

Extérieurs commune :

Salle du Breuil :	1 jour =	790,00 €	2 jours =	950,00 €
Salle Dumas :	1 jour =	500,00 €	2 jours =	600,00 €

Habitants de la commune :

Salle du Breuil :	1 jour =	320,00 €	2 jours =	370,00 €
Salle Dumas :	1 jour =	215,00 €	2 jours =	245,00 €

Associations de la commune :

- a – Manifestation importante : 120,00 €
Pour une 2^{ème} location et plus : application du tarif « habitants » commune.
- b – Rencontre conférence, réunion : 60,00 €

APPARTEMENT « RUE DE L'ÉGLISE » :

Le Conseil décide de fixer le tarif de location pour cet appartement de 75,33 m², situé au dessus de la cantine : 590,00 € + 10,00 € (charges) / mois. Le choix du locataire sera effectué lors de la réunion du mois de décembre.

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

a) Voirie :

L'agglo demande à chaque commune de se prononcer quant à la définition de la voirie d'intérêt Communautaire. Quatre choix sont proposés :

- Transfert total des voies communales, places publiques et parkings publics à la CAVBS
- Transfert partiel des voies communales, places publiques et parkings publics à la CAVBS limité aux seules voies, places et parkings à caractère « structurant ».
- Transfert partiel des voies communales, places publiques et parkings à la CAVBS limité aux seules voies limitrophes et ou voies en zones d'activités
- Reprise totale des voies communales, places publiques et parkings publics par la commune.

Ayant très peu d'éléments quant aux avantages et inconvénients des 4 possibilités et estimant qu'il s'agit d'un choix important pour l'avenir de la commune, le conseil ne se prononcera que lorsqu'il sera en possession de plus d'éléments.

b) Classe CHAM (classe à horaire aménagé musique) :

Le conseil renouvelle son refus de prise en charge des frais de scolarité (832,85 €/an/enfant) pour les enfants de la commune qui voudraient suivre leur scolarité à l'école DUMONTET (classe musique).

CONCERT « RHONE EN SCENE » :

Samedi 15 novembre à 20h30 à la salle du Breuil avec le groupe SKARAPHONE.

CENTRE DE LOISIRS :

Suite à la dernière réunion, entre les 3 communes et l'association des Familles, il a été décidé que la commune de BLACE renouvelle le CEJ avec la CAF et que SALLES et ST JULIEN, signent une convention avec BLACE. Voir également avec les communes de VAUX et de LE PERREON pour une collaboration éventuelle.

CONCERT :

Mr Guillaume PALAIS organise des concerts dans la cave de Mr Gérard TEXIER. Ces concerts attirant du public, les normes de sécurité doivent s'appliquer à cet établissement.

LA BENOITE :

Rencontre, le 28 octobre dernier, entre Mr et Mme TRINCHERO, le Maire et les 3 adjoints pour faire le point après 9 mois d'ouverture.

ASSISTANTES MATERNELLES :

Mmes CHARTIER (Ham Le Pont Mathivet) – PERRIER (Le Fond d'Arbuissonnas) – DURNERIN (Le Fond d'Arbuissonnas) – LARDET (Le Fond d'Arbuissonnas) – GASSA (Rue du Breuil) – LAFFAY (Grande Rue) – MASTRUZZO (Rue du 11 novembre) – RENAUD (Le Tang) – RUET (Les Granges).

COLLECTE ORDURES MENAGERES :

A compter du 1^{er} janvier 2015, la collecte sera effectuée le mardi matin au lieu du jeudi matin.

INCIVILITES :

Dans la semaine du 27 au 31 octobre, il a été constaté l'inscription de tags sur le banc et les rondins en bois vers l'aire de jeux pour enfants situés sur le parking du Breuil. Le conseil déplore ces actes de vandalisme qui détériorent du matériel communal apprécié par les enfants.

DIVERS :

Vœux du Maire : Ils se dérouleront le vendredi 9 janvier 2015 à 18h30 à la salle du Breuil.

Brigades Vertes : Intervention semaine du 10 au 14 novembre pour l'entretien et le nettoyage de certains lieux de la commune.

Vignobles et Découvertes : un nouveau label qui va associer randonnées et dégustation va être créé sur la région

Musée : A l'occasion de la sortie du Beaujolais-Nouveau, des visites guidées avec dégustation des vins des vigneronns de la commune seront effectuées au musée.

Office de Tourisme : Mise en place d'un parcours ludique « Randoland » sur notre commune. Ce parcours ou jeu de piste est destiné à faire connaître le village aux visiteurs. 3 parcours différents, en fonction de l'âge des enfants, sont disponibles. Les livrets sont à disposition en mairie, au musée et à l'office de tourisme. A l'issue de ce parcours, une récompense sera remise aux enfants participants. Cette formule existe dans d'autres villages et également sur Villefranche.

PROCHAINES REUNIONS : **Mardi 2 décembre 2014 à 19h00**
Mardi 6 janvier 2015 à 19h00